

Siège social
Café de la Manille
33, rue Tupin
69002 LYON

Réunion

2^e Dimanche du mois
à 10 heures

CCP 601-99 LYON

N^o 9 - MARS 1973

Le Mot des Présidents

Nous tenons, en premier, à remercier les autorités militaires, civiles et religieuses, ainsi que les Amicales lyonnaises, qui ont participé à notre Journée du Souvenir, et nous ont aidé dans sa préparation et sa réussite.

Merci également aux Camarades venus des Sections extérieures : VIENNE, CHAMBERY, MILLERY, LAGNIEU, etc... pour grossir les rangs.

Un Merci tout particulier aux Dames qui ont accompagné leurs maris et marqué ainsi nos réunions de leur grâce et de leur charme.

Nos activités :

24 Janvier : Remise de la fourragère à L'ARBRESLE. Cette cérémonie a connu la réussite habituelle. Une délégation de l'Amicale y participait. Cordiale réception du Maire de L'ARBRESLE. "Le PROGRES" a consacré une page entière à cette cérémonie dans son édition du 25/1 : Bonne publicité pour le Régiment et notre Amicale.

25 Février : Journée du Souvenir. Comme l'an dernier, nous avons été favorisés par le temps (de justesse). De nombreux camarades sont venus se recueillir dans le souvenir de nos Morts des Deux guerres, et de ceux qui ont disparu depuis. Une nombreuse assistance a suivi la messe célébrée par le Père BAYARD, ancien du 99 14-18, et écouté avec attention l'allocution prononcée par le Père GINON, aumônier actuel du Régiment et A.O. 39-45. Le Gouverneur était représenté par le Colonel COTTREAU, Chef de corps du 99, entouré d'une délégation d'officiers, de ses officiers et soldats du contingent. Mr TAPERNOUX, Premier Adjoint, représentait le Maire de LYON. De nombreux Présidents d'Amicales et Portes-Drapeaux assistaient également à la cérémonie. La Musique régionale était là aussi, comme d'habitude.

Le Vin d'Honneur a pu être servi au Siège, où la salle s'avérait d'emblée trop petite. Le Président PEGON a remercié tous ceux qui avaient bien voulu se déranger pour s'associer à cette journée du Souvenir. Le Colonel COTTREAU nous fit part du plaisir qu'il éprouvait à passer cette journée avec nous et rappela l'amitié qui l'unissait à nous par l'intermédiaire du Régiment dont il vanta les mérites. Le Président BARDOL, venu de PARIS, nous entretint du prochain voyage à STUTTGART (voir Note jointe).

Très nombreux sont ceux qui se retrouvèrent ensuite au Cercle des sous-officiers du quartier Général FRERE pour le repas très soigné, avec menu apprécié et servi d'une façon impeccable. Nous remercions le Général Commandant d'Armes de la Place qui nous a donné l'autorisation d'user du mess, et nous félicitons le Gérant du Cercle pour son amicale réception. Bravo aussi aux gars du contingent pour la cuisine et le service! Le colonel COTTREAU présidait avec PEGON et BARDOL; Il nous revêla sa joie d'être en notre compagnie et nous informa qu'il avait toujours plaisir à recevoir les Anciens du 99 à SATHONAY.

En résumé, journée parfaitement réussie. Nombre de convives au repas en nette augmentation. Espoir de faire encore mieux à l'avenir.

Carnet de deuils :

Trois Camarades sont récemment décédés : CHAPUIS 14-18, retiré dans l'Isère et dont nous n'avions pas de nouvelles depuis un certain temps. PIEUX et VALLIN 39-40. A ces familles éprouvées, nos bien sincères condoléances.

Prochaines manifestations :

11 mars : Réunion mensuelle, à 10 heures au siège.

24 mars : Remise de la Fourragère à CHATILLON s/ CHALARONNE, sans doute à 10 heures. Mise au point de notre participation au cours de la réunion du 11.

25 mars : Réunion annuelle, Manifestation du Souvenir et Banquet de la Section de LAGNIEU. Des circulaires à ce sujet ont été distribuées le 25 février. Ceux qui n'en ont pas eu peuvent s'adresser soit à PEGON, soit à BLANC, soit à la réunion du 11.

8 avril : Réunion mensuelle, à 10 heures au siège.

13 mai : - d' -

En Mai ou Juin : Remise de la Fourragère à MILLERY. Notre Section locale sera à la tâche, et à l'honneur.

9 10 11 Juin : Voyage à STUTTGART (voir Note jointe)

Pour terminer

Le Trésorier rappelle le N° du CCP de l'Amicale : 601-99 LYON Ceci simplement pour rafraîchir les mémoires défaillantes. La cotisation 1973 est toujours fixée à 10 F.

En ce qui concerne Le voyage à STUTTGART, les précisions complémentaires seront adressées en temps voulu à tous ceux qui se seront fait inscrire.